

# Communiqué de presse

# Document de référence 2012

### Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 14 mai 2013

**Paris, le jeudi 4 avril 2013** – Le Document de référence 2012 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 3 avril 2013. Il est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté sur le site internet de Nexans (<a href="www.nexans.com/dr2012">www.nexans.com/dr2012</a>) ainsi que sur le site de l'AMF (<a href="www.amf-france.org">www.amf-france.org</a>).

Ce Document de référence inclut notamment le rapport financier annuel 2012, le rapport du Président du Conseil d'Administration prévu à l'article L. 225-37, alinéa 6, du Code de commerce sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et la gestion des risques ainsi que les rapports des commissaires aux comptes et les informations relatives à leurs honoraires.

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Nexans se tiendra le mardi 14 mai 2013 à 15 heures, au Théâtre Claude Lévi-Strauss du musée du quai Branly (37 quai Branly, Paris 7<sup>ème</sup>).

Il sera notamment proposé à l'Assemblée :

- de verser un dividende de 0,50 euro par action, avec une date de détachement (ex-date) au 17 mai et une date de mise en paiement au 22 mai 2013,
- de renouveler les mandats d'administrateur de Jérôme Gallot (administrateur indépendant) et de Francisco Pérez Mackenna (candidat proposé par Madeco, actionnaire principal de la Société).

La publication de l'avis préalable à cette réunion est prévue au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) daté du 5 avril 2013. Il inclut le projet d'ordre du jour et du texte des résolutions ainsi que les modalités de participation et de vote à l'Assemblée. Cet avis préalable sera mis à disposition sur le site Internet de la Société à la rubrique <a href="https://www.nexans.com/ag2013">www.nexans.com/ag2013</a>

Une présentation détaillée de l'ensemble des résolutions soumises aux actionnaires, et en particulier les autorisations financières, figure dans le rapport du Conseil sur lesdites résolutions, qui sera mis à disposition sur le site Internet de la Société à la même rubrique.

Les autres documents et renseignements relatifs à cette Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires.

L'Assemblée Générale sera retransmise en différé, en français et anglais, depuis le site Internet www.nexans.com.

#### **Calendrier financier**

- 25 avril 2013 : information financière du premier trimestre 2013
- 14 mai 2013 : Assemblée Générale des actionnaires
- 30 mai 2013 : réunion d'information des actionnaires individuels à Lille\*
- 25 juillet 2013 : résultats du premier semestre 2013

### A propos de Nexans:

Inscrivant l'énergie au cœur de son développement, Nexans, expert mondial de l'industrie du câble, propose une large gamme de câbles et solutions de câblages. Le Groupe est un acteur majeur des marchés de transmission et distribution d'énergie, de l'industrie et du bâtiment. Les solutions de Nexans servent de nombreux segments de marché : depuis les réseaux d'énergie et de télécommunication, en passant par les ressources énergétiques (éoliennes, photovoltaïque, pétrochimie, industries minières...), jusqu'au transport (construction navale, aéronautique, automobile et automatismes, équipements ferroviaires...). Nexans est un groupe industriel responsable qui considère le développement durable comme faisant partie intégrante de sa stratégie globale et opérationnelle. Innovation continue en matière de produits, de solutions et de services, formation et implication des collaborateurs, orientation client et adoption de procédés industriels sûrs et caractérisés par un impact limité sur l'environnement, telles sont quelques-unes des initiatives majeures qui inscrivent Nexans au cœur d'un avenir durable. Avec une présence industrielle dans 40 pays et des activités commerciales dans le monde entier, Nexans emploie 25 000 personnes et a réalisé, en 2012, un chiffre d'affaires de près de 7,2 milliards d'euros. Nexans est coté sur le marché NYSE Euronext Paris, compartiment A.

Pour plus d'informations : www.nexans.com

#### **Contacts**

Relations Presse

Angéline Afanoukoe Tél.: +33 (0)1 73 23 84 12 Angeline.afanoukoe@nexans.com

**Relations Investisseurs** 

Michel Gédéon Tél. : +33 (0)1 73 23 85 31 Michel.gedeon@nexans.com

<sup>\*</sup> dates provisoires données à titre indicatif